

# Formation : Gestion de la fertilisation en maraîchage diversifiée

## fumier, compost, engrais organique du commerce, quelle utilisation?

### Objectifs de la formation

Améliorer ses pratiques de fertilisation en maraîchage diversifié

### Déroulé

La formation se déroulera en 2 temps:

- 1 temps théorique où l'on reprendra les éléments de la mise en place d'une stratégie de fertilisation: les rotations, la fumure de fond, les apports fractionnés (selon le besoin des cultures)...

- 1 temps où un maraîcher en activité présentera sa gestion de la fertilisation; L'objectif sera de faire le parallèle entre la théorie et la pratique.

Il serait également intéressant que vous prépariez un document qui reprend votre fertilisation du moment pour en voir les points d'amélioration.

### Infos complémentaires

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription**

13 Avril 2011

### Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 15€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Adhésion demandée pour les non adhérents

### Plus de renseignements

ADEAR 11

Yann Vétois

La Maison Paysanne

10 Allée des Marronniers

Repas tiré du sac

## Dates, lieux et intervenants

**15 Avril 2011**

ADEAR 11

09:00 - 12:30

11300 Limoux

Carine Monnod - technicienne maraîchage à la chambre d'agriculture de l'Aude.

**15 Avril 2011**

A définir

14:00 - 17:30

L'après midi se déroulera chez un maraîcher pour comprendre sa stratégie de fertilisation



### Financement de la formation et pièces à fournir :

Les formations sont financées par VIVEA\* pour :

• **les agriculteurs à jour de leur cotisation VIVEA** (demandez à la MSA « Attestation de régularité de situation au regard du fonds de formation VIVEA »).

- exploitants à titre principal ou secondaire,
- conjoints collaborateurs, aides familiaux,
- cotisants de solidarité.

• **les porteurs de projets d'installation agricole détenteurs :**  
- d'une attestation d'entrée dans le PPP (délivrée par le Point Info Installation)

- ou d'une attestation d'une collectivité qui soutient votre projet d'installation (Conseil Général ou Conseil Régional) à demander à votre ADEAR

• **les autres personnes**, sous condition de places disponibles dans les sessions de formation avec un tarif à taux plein. Pour les personnes salariées, renseignez-vous auprès de votre fonds de formation pour demander une prise en charge.

*Des facilités de paiement peuvent être mises en place pour les petits budgets.*

#### N'oubliez pas :

- **Votre attestation** (voir ci-dessus),
- **Votre règlement** (adhésion et frais de formation).

### Bulletin d'adhésion (si vous le souhaitez)

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal / Ville : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Date d'adhésion : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

Je souhaite adhérer à l'Adéar :

- Cantal  Aveyron  
 Haute-Loire  Lot  
 Aude  Tarn  
 Gard  Ardèche  
 Lozère  Loire  
 Limousin

Je m'inscris à la formation :

1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_



**Veuillez trouver ci-joint le paiement de mon adhésion : 15€ (7€ petits budgets)**  
Envoyez ce coupon à l'ADEAR de votre sélection (adresses disponibles sur le site [www.jeminstallepaysan.org](http://www.jeminstallepaysan.org))  
avec un chèque à l'ordre de l'ADEAR